



MESSAGE

Bulletin de l'Association des
Déportés et Familles de Disparus
du Camp de Concentration de
FLOSSENBÜRG et
KOMMANDOS



MESSAGE N° 75 - Janvier 2015

Editorial.....	1	Réaction de MM. Freller & Skriebeleit	11
Appel à cotisations.....	2	Réponse du Président Michel Clisson.....	12
Assemblée Générale 2015.....	2	Justificatifs accompagnant le courrier de M. Clisson.....	16
Pèlerinage 2015	2	"Le voile du Grand oublié"	18
Compte rendu de l'Assemblée générale.....	3	Y. Abbas Commandeur Légion d'honneur.....	19
Dépôt d'une urne de cendres à Compiègne-Royallieu.....	8	Gilbert COQUEMPOT.....	19
Aucun Pèlerinage en Juillet 2014	10	Place Jean Menez à Morgat	19
70° Anniversaire du Débarquement en Normandie.....	10	Carnet	20
"Résolution" du 14 mars 2014	11	Ouvrages disponibles à l'Association.....	20

Editorial

Dans la lettre que vous avez reçue en Septembre dernier, je vous faisais part de mon immense déception devant les aménagements extérieurs qui sont en cours de réalisation à Flossenbürg. Ils effacent les dernières apparences de ce qu'a pu être le Camp de Concentration. Ce maquillage bénéficie dans la circonstance d'une totale complicité des autorités allemandes et n'est que la continuité d'un processus qui fut engagé par cette commune dans l'immédiat après guerre et qui s'est poursuivi obstinément depuis lors. Pour illustrer mon propos, je livre à votre appréciation un reportage sur le camp de Flossenbürg, illustré de quelques photos, paru en Octobre 1964 dans la revue « La Résistance unie ». A cette époque, la construction du lotissement était bien avancée. Une scierie utilisait déjà les bâtiments de douches et cuisine. La place d'appel était aménagée en lieu de stockage de bois. Tout cela sera dégagé, peu de temps après, pour permettre, sur cette même place d'appel, l'implantation industrielle qui fonctionnera une vingtaine d'années, jusqu'à sa reprise finale par Alcatel et sa démolition, malgré une opposition acharnée et sournoise de la commune de Flossenbürg. Dans « Message » de Janvier dernier, je vous livrais copie du courrier « recommandé » reprenant les cinq demandes que j'avais exprimées de vive voix le 6 novembre 2013 au cours de mon entretien avec M. Karl FRELLER, Directeur de la Fondation des Mémoriaux de Bavière, lors de notre rendez-vous au Ministère à Munich. Ce rappel avait pour objet de confirmer une ultime fois notre position, à quelques semaines de la réunion spéciale du « Comité scientifique consultatif » prévue le 7 février 2014, avec pour objet un dernier échange, avant la validation définitive des options retenues pour ce chantier extérieur. Il faut se souvenir que cette commission est composée aux deux tiers de personnalités Allemandes, et que les trois déportés qui, avec moi, représentaient le monde de la déportation sont décédés : alors la voie est libre.

A ce rendez-vous, j'étais accompagné de M. Emmanuel COHET, Consul Général de France et de M. Yves LESCURE, Directeur

Général de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Cette réunion, présidée par Jörg SKRIEBELEIT et Werner KARG a été brève et s'est déroulée dans un climat glacial. Il n'y a eu aucun échange, mais une simple demande de Jörg SKRIEBELEIT pour que l'assemblée renouvelle son approbation sur « le projet initial des aménagements extérieurs ». Une large majorité a, comme prévu, manifesté son accord, j'ai noté une ou deux abstentions, mais finalement, j'étais le seul véritable opposant. Je m'en suis exprimé sur le champ, en dénonçant l'option prise comme répondant exclusivement au souci permanent de la commune qui, de tout temps, a milité pour que disparaissent toutes traces significatives du camp. Et ma conclusion : « de ce lieu de torture et de mort, quel souvenir restera-t-il aux jeunes visiteurs à la sortie de cet immense parc verdoyant ? »

Puis Yves Lescure, prenant la parole, souligne l'importance de l'investissement engagé dans des aménagements extérieurs qui n'ont d'autre objet que de faire disparaître les quelques traces qui auraient encore pu porter témoignage.

En résumé, j'ai accepté ce dernier rendez-vous en ayant conscience que c'était un piège et je l'ai vécu d'une manière forte humiliante, avec le sentiment que je n'avais plus à intervenir.

L'Allemagne n'a plus de compte à rendre sur la manière de gérer sa mémoire.

Tout cela me laisse un goût amer et n'est pas rassurant pour l'avenir.

A la suite de ces événements, la F.M.D. (Fondation pour la mémoire de la déportation) a organisé à Paris le 14 mars 2014, une réunion des Présidents de Comités Internationaux afin de réfléchir à la manière la mieux adaptée pour réagir en commun à des situations telles que celles de Flossenbürg. Une « Résolution » bien cadrée a été rédigée et signée au cours de la séance par les dix Présidents présents. Une large diffusion en a été faite, jusqu'à

Le Conseil d'Administration de notre Association présente à chacun de vous, à vos familles et à ceux qui vous sont chers, ses vœux les plus chaleureux et sincères pour la nouvelle année.

Berlin. Je reviendrai dans ce Bulletin sur les réactions qu'elle a provoquées. Je voudrais seulement à cet instant, marquer ma très vive reconnaissance au rédacteur de ce document : M. Jean-Michel GAUSSOT auquel se sont associés tous les signataires.

Sachez aussi qu'au cours de sa séance le 17 septembre dernier, notre Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité que l'Association ne participerait plus aux cérémonies officielles à Flossenbürg, y compris celles qui auront lieu le 26 avril 2015 pour le 70^e Anniversaire de la Libération du Camp. Nos futurs pèlerinages se dérouleront désormais en dehors des Journées Internationales.

Enfin, au terme d'une année 2014 aussi décevante qu'a pu l'être 2013, je me dois de vous dire que j'ai consacré beaucoup de temps et pris beaucoup de peine pour essayer de faire « bouger les lignes » mais je n'y suis pas parvenu. Aussi, ai-je été très sensible aux petits mots d'encouragement qui m'ont été adressés en cours d'année et j'en remercie très vivement leurs auteurs.

D'autre part, à plusieurs reprises, je vous ai exprimé l'impérative nécessité pour l'Association de recruter quelques nouveaux membres qui accepteraient d'entrer à notre conseil d'administration, afin de remplacer ceux et celles qui n'ont plus la capacité physique de se déplacer, ou qui nous ont malheureusement quittés. Il n'y a que quatre conseils à Paris dans l'année et il nous faut compléter le tour de table avant le mois de mars prochain, date de notre

prochaine Assemblée Générale. J'espère donc trouver parmi vous quelques bonnes volontés.

J'ai encore un mot à vous dire sur notre site Internet. Il est ouvert mais il n'est pas totalement terminé. Il mérite malgré tout d'être visité. Je rappelle que l'autorisation obtenue de la « C.N.I.L. » en Novembre 2011 nous a permis d'avoir accès aux archives du Ministère des Anciens Combattants. Cette ouverture inespérée permet d'enrichir nos fiches individuelles avec les raisons de l'arrestation et les conditions d'emprisonnement, soit pour la grande majorité, jusqu'au départ de France. Nous avons plus de 6400 noms de déportés inscrits dans le Mémorial et nous avons dû intervenir sur chaque fiche. Nous les intégrerons dans la base de données à partir de Janvier 2015, en procédant par lettre alphabétique au fur et à mesure de l'avancement de notre travail. Il restera à mettre en ligne l'ensemble des témoignages de déportés, que nous avons enregistrés au cours de nos pèlerinages. Nous ne sommes donc pas encore au bout du chemin....

Je terminerai en vous exprimant mes souhaits les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2015 pour vous et pour ceux qui vous sont chers. Malgré l'ingratitude actuelle de la tâche, soyez assurés de mon engagement et de ma fidélité.

Michel CLISSON

NE MANQUEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE INTERNET W.W.W. DEPORTES-FLOSSENBURG.COM

APPEL A COTISATION POUR L'ANNEE 2015

Le montant des cotisations que nous avons encaissées cette année encore, ne nous permet plus de couvrir le montant de nos charges. Cependant nous approchons le point d'équilibre, en y ajoutant les dons que nous avons reçus d'un certain nombre d'entre vous. Nous y sommes très sensibles et tenons à vous marquer notre très vive reconnaissance.

Nous vous rappelons le montant de la cotisation pour l'année 2015 :

- **Déportés : 50 €**

- **Familles : 25 €**

Nous espérons que vous serez en mesure de nous en effectuer le versement en ce début d'année et vous en remercions vivement par avance.

ASSEMBLEE GENERALE EN 2015

Notre Assemblée Générale annuelle portant sur les activités et les comptes de l'année 2014 aura lieu à Paris le samedi 14 mars 2015.

Le programme de cette journée sera le suivant :

- 10 h : Cérémonie au Monument du Père Lachaise
 - 11 h : Ecole Militaire – Messe
 - 12 h 30 : Apéritif et Déjeuner au Cercle Militaire
 - 15 h : Assemblée Générale statutaire
 - 17 h : Fin des travaux
 - 18 h / 18 h 30 : Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe
- Rendez-vous à 17 h 45, Champs-Élysées/ rue Balzac

Nous prenons les inscriptions dès maintenant. Participation au coût de la journée : 60 €. Il n'y a aucun programme de prévu pour la journée du Dimanche.

PELERINAGE EN 2015

Vendredi 3 juillet 2015

- 11 h 30 : Rendez-vous à PARIS, rue du C^{dt} Mouchotte
- 12 h 00 : Départ de PARIS
- 20 h 00 : Dîner-logement à HEILBRONN

Samedi 4 juillet 2015

- 7 h 30 : Départ d'HEILBRONN
- 11 h 00 : Arrivée à HERSBRUCK
- 11 h 15 : Cérémonie au monument d'HERSBRUCK
- 11 h 45 : Dépôt de gerbe à HUBSMERBERG
- 12 h 30 : Déjeuner à HAPPURG
- 14 h 00 : Cérémonie à l'entrée des tunnels

- 15 h 30 : Dépôt de gerbe à SCHUPF
- 16 h 00 : Départ pour FLOSSENBURG
- 18 h 00 : Visite de la carrière
- 19 h 30 : Installation à l'hôtel – Dîner à WEIDEN

Dimanche 5 juillet 2015

- 7h30/8h : Départ de l'hôtel avec bagages
- Messe paroissiale
- 9 h 00 : Visite du camp
- 12 h 30 : Déjeuner
- 14 h 00 : Dépôt de gerbe sur la stèle française
- Visite des salles de documentation

17 h 00 : Départ pour NUREMBERG
18 h 30 : Petit circuit en ville
20 h 00 : Dîner-logement à NUREMBERG

Lundi 6 juillet 2015

8 h 30 : Départ de l'hôtel avec les bagages
9 h 00 : Visite du centre de documentation
12 h 00 : Déjeuner
14 h 00 : Départ pour FORBACH
19 h 30 : Dîner-logement

Mardi 7 juillet 2015

8 h 00 : Départ pour PARIS

12 h 30 : Arrivée à PARIS – Rue du C^{dt} Mouchotte

PRIX DU VOYAGE :

Nous invitons les personnes qui envisagent de faire ce voyage à nous informer le plus tôt possible sous la forme d'une pré-inscription (sans acompte). Nous leur demanderons confirmation en Mai prochain, avec le paiement d'usage.
Chambre double = 710 € Chambre simple = 840 €
Si certaines personnes sont intéressées par la visite d'un Kommando y compris en Tchèque, qu'elles veuillent bien se faire connaître dès que possible

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONCERNANT L'ANNÉE 2013

N'ayant pas édité de « Message » en Septembre dernier, nous n'avons pas encore publié le compte rendu de notre précédente Assemblée Générale qui s'est tenue le 15 mars 2014. Vous en trouverez tous les éléments dans la suite de cette page.

CÉRÉMONIE AU PÈRE LACHAISE, DEVANT LE MONUMENT DE FLOSSENBÜRG

Depuis que nos Assemblées Générales se tiennent chaque année à Paris, notre première démarche ce jour-là est d'honorer devant le monument de Flossenbürg au Cimetière du Père Lachaise, le souvenir de tous les déportés français qui sont passés par ce camp. Le drapeau de notre Association était porté par Bernard Miannay et la gerbe de fleurs a été déposée par M^{mes} Joséphine Julé et Joëlle Petit.



RENDEZ-VOUS À L'ECOLE MILITAIRE

Après la Messe du souvenir, célébrée par l'aumônier de l'École Militaire, nous avons été bien accueillis au Cercle Militaire pour l'apéritif et le déjeuner. Ce moment chaleureux est toujours très sympathique à vivre, car il nous offre l'occasion de partager un bon moment avec de vieux amis.



Compte rendu de la séance qui s'est tenue le 15 mars 2014 ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2014 Ecole Militaire

Membres présents : 22

Pouvoirs : 95

En tout début de séance, le président rappelle, à l'assistance, les décès dont nous avons été informés depuis notre dernière Assemblée, puis il demande un moment de recueillement à leur mémoire.

- Jean DRAGON, fils de René DRAGON décédé à Hersbruck - fin Avril
- Jacqueline DENERI, épouse de Robert, Président d'Honneur - 22 mai 2013
- Auguste VERCEY, déporté - 18 juin 2013
- Claude de CARVES, frère de Félix - décédé à Flossenbürg - Novembre 2013
- Marcelle COHARD, épouse de Noël déporté - Novembre 2013
- Marie-Thérèse FAINSTEIN, déportée à Zwodau - 8 décembre 2013
- Joseph BERTHET déporté à Johanngeorgenstadt - 26 février 2014

Ouverture de l'AG ordinaire à 15h15

Lecture du rapport d'activité par Odile Delissnyder, suivi d'une intervention d'Henry d'Hérouville soulignant l'importance et la profondeur du pèlerinage annuel pour les familles. Pour sa part, indépendamment de la rupture des relations de notre Association avec Flossenbürg et les

autorités allemandes, il maintiendra sa visite annuelle au camp, mais en dehors des journées internationales. Il est tout disposé à partager ce voyage avec qui voudra bien le suivre, mais autour d'un simple aller et retour exclusivement à Flossenbürg, par chemin de fer et sur un week-end. L'important, a-t-il souligné, est de garder le souvenir de nos anciens en conservant les deux temps forts que sont la visite du camp et de la carrière quoiqu'il arrive. Malheureusement, cette solution très restrictive exclut toute visite d'un Kommando, et en particulier de celui d'Hersbruck, très suivi par Janine Chaumel. Michel Clisson se refusant à retourner désormais à Flossenbürg, il sera donc nécessaire de retrouver un (ou une) « responsable de groupe ». Aline Tévenart accepterait d'assurer la mission.



Le président donne ensuite lecture du rapport moral qu'il a préparé, y ajoutant un compte rendu de la réunion des Comités Internationaux qui s'est tenue la veille à la Fondation de la Déportation. La première question traitée porte sur la tendance croissante des autorités allemandes et autrichiennes à opérer un amalgame entre les crimes hitlériens et ceux du stalinisme, au mépris de la spécificité des premiers. Le choix de la date du 23 août, par référence à la signature du pacte germano-soviétique en 1939, pour commémorer en Allemagne toutes les victimes du stalinisme et du nazisme tend à banaliser les crimes nazis en en faisant une simple conséquence d'un conflit armé. Les membres présents s'opposant énergiquement à cette décision vont faire une démarche commune pour obtenir que l'on conserve la date du 27 janvier choisie de vieille date en Allemagne comme journée de la mémoire des victimes du national-socialisme. La seconde question concernait la situation à Flossenbürg. Les aménagements extérieurs qui vont se mettre en place aujourd'hui, illustrent parfaitement la tendance précitée, la puissance publique allemande s'employant à diluer les traces de l'histoire pour en neutraliser la charge dans le temps. Les présidents des différents Comités, en réaction à cette situation nouvelle, ont rédigé un communiqué commun qui fera l'objet d'une traduction dans les différentes langues des pays concernés afin de pouvoir y être largement diffusé. Afin de pouvoir être plus efficace, il a été décidé d'étudier sans délai la possibilité de regrouper dans une structure associative commune, les présidents ou délégués de chaque Association, à toutes fins utiles. Plusieurs réunions sont prévues avec comme objectif une conclusion à fin Juin. L'Association de Flossenbürg ayant épuisé tous les recours possibles contre les aménagements extérieurs du camp, c'est la Fondation de la Déportation qui va prendre le relais. Une campagne de presse, très ciblée sur l'Allemagne, est en préparation.

A la suite de ce compte rendu, Henry d'Hérouville intervient à nouveau pour redire la nécessité de poursuivre les pèlerinages, mais en dehors des journées internationales et sans contact direct avec la Gedenkstätte ou les autorités locales. Il souhaiterait que la Vallée de la Mort et le cimetière soient sous régime international. Le président le rassure, en lui certifiant que la situation actuelle ne sera pas remise en cause. Cependant cette idée d'internationalisation est partagée par de nombreuses

Associations qui souhaiteraient la voir prise en compte au niveau Européen. La conclusion de cet échange revient à François Perrot qui constate que la politique allemande l'emporte sur la diplomatie internationale.

Le président demande ensuite à l'Assemblée si elle a des observations à faire sur le rapport d'activité et le rapport moral qui lui ont été présentés. Aucune question ou remarque n'ayant été formulées, le président en demande l'adoption, qui lui est acquiescée à l'unanimité.

Le trésorier présente les comptes pour 2013 qui accusent un faible déficit de 730 € cette année. (voir tableau page 8). Compte tenu de la gratuité du loyer qui nous est consenti par la Fondation depuis le 1^{er} janvier 2014 et de la suppression des frais de déplacements à Flossenbürg du président, le budget prévisionnel pour 2014 devrait laisser apparaître un solde positif.

Le contrôleur aux comptes n'ayant pu être présent à cette Assemblée a confirmé l'exactitude des comptes par une note écrite qui a été communiquée durant la séance. Aucune question n'ayant été posée, le président demande que le quitus soit voté pour le trésorier. Ce qu'il obtient à l'unanimité.

Il est procédé ensuite au renouvellement du tiers sortant, soit : Janine Chaumel – Michel Clisson – François Perrot – Monique St. André – Aline Tévenart – Odile Delissnyder – Fabrice Lenoir – Renée Meis – Jacques Péqueriau – Le président demande s'il y a de nouvelles candidatures et ne relève aucune réponse. Les membres sortants n'étant pas démissionnaires, l'assemblée, à l'unanimité, procède à leur réélection.

Le site internet n'est pas terminé, mais il est ouvert. Nous avons prévu le matériel de projection nécessaire pour le présenter à l'Assemblée. Malheureusement, la salle de l'Ecole Militaire qui nous a été attribuée, pour cette réunion, ne comportait pas de couverture Wi-Fi. Nous en avons renouvelé l'adresse à l'assemblée soit : **[www. deportes-flossenburg.com](http://www.deportes-flossenburg.com)**

Pour le pèlerinage les solutions suivantes sont envisageables : pour les personnes qui demanderont à faire uniquement la visite de Flossenbürg, elles pourront accompagner Henry d'Hérouville. Pour celles qui souhaiteront visiter en complément un ou plusieurs Kommandos, nous organiserons le voyage, Aline Tévenart acceptant d'en assurer la conduite. Nous refusant



Compte rendu de la séance qui s'est tenue le 15 mars 2014 ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2014 Ecole Militaire (SUITE)

désormais de participer aux journées internationales de Flossenbürg, nous aurons toute liberté pour choisir nos dates de voyage en tenant compte, le cas échéant, du souhait qui pourra nous être exprimé.

Un dernier mot concernant nos relations avec la F.M.D. Je tiens à exprimer notre très vive reconnaissance pour l'accueil qui nous a été réservé, la disponibilité des personnes de la Fondation qui ont facilité notre installation. La gratuité de notre hébergement nous permettra de sauvegarder un minimum de trésorerie pour l'avenir, alors que le coût d'un loyer de bureau dans Paris nous était inabordable.

Au titre des questions diverses, Henry d'Hérouville tient à revenir sur l'histoire d'une urne de cendres en provenance du crématoire de Flossenbürg qui a été conservée par l'Association depuis l'immédiat après guerre. Voici son origine : Le 18 avril 1948, un sac de cendres a été prélevé dans la masse accumulée près du crématoire, par un membre d'une délégation de notre Association. Ce volume a été réparti en 5 urnes dont 4 ont eu les destinations suivantes :

- Remise solennellement le 2 mai 1948 à la ville de Joigny
- Le mémorial de la Déportation dans l'île de la Cité à Paris
- La Chapelle de la Déportation dans l'Eglise St. Roch à Paris



- Le Monument de Flossenbürg au Cimetière du Père Lachaise à Paris
- La cinquième en notre possession sera déposée dans le courant de l'année au « Mémorial de l'internement et de la Déportation » à Compiègne.

Pour terminer, Henry d'Hérouville donne lecture d'un communiqué émanant d'un comité national présidé par le Général de corps d'armée Dominique DELORT, et qui réunit une quarantaine d'Associations d'anciens combattants. Dans ce texte, les signataires condamnent sans appel un éventuel transfert des cendres de Jean Zay au Panthéon, *pour son insulte insupportable au « Drapeau » qu'il n'a jamais reniée*. L'Assemblée s'associe à cette démarche. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

ASSEMBLEE GENERALE du 15 MARS 2014

Compte-rendu d'activité pour l'année 2013, présenté par Odile Delissnyder.

Au titre de l'année dernière, le Conseil d'administration a pour mission de vous rendre compte de ce qu'ont été nos activités tout au long de l'année 2013. Il a, en particulier, à vous rappeler les événements qui sont intervenus durant cette période et qui vont avoir une incidence majeure dans les relations de notre Association avec Flossenbürg. Mais reprenons les choses en respectant leur chronologie. Dans le domaine administratif, après le décès de notre très cher ami, Maurice Chaumel, la reprise comptable a été assurée par Denis Meis. Ce transfert brutal du dossier, laissé en l'état par la force des choses, demandait au suivant, un effort d'adaptation et de réorganisation. En fait, une lourde charge immédiate avec d'inévitables difficultés. Denis a parfaitement maîtrisé la tâche et nous nous devons de le féliciter et de le remercier.

Dans « Message » de Janvier 2013, nous avons proposé un programme pour notre pèlerinage annuel à Flossenbürg, du 18 au 23 juillet. Sa diffusion a été relayée par « le Déporté », publication de l'UNADIF. Il y aura lieu de revenir sur la manière dont il s'est déroulé.

Le 16 mars 2013, à l'occasion de notre Assemblée Générale, nous avons, le matin, au cours d'une courte cérémonie, déposé une gerbe au pied du monument de Flossenbürg, au Cimetière du Père Lachaise. Le soir, à l'Arc de Triomphe, nous avons renouvelé ce geste sur la tombe du « Soldat Inconnu » avant de participer au Ravivage de la Flamme. Le 13 mai 2013, tous les Présidents d'associations de déportés se sont réunis à la Fondation,

sous la Présidence de Madame Chombart de Lauwe pour examiner dans quelles conditions et pour quel objectif pourrait se créer le « Conseil Représentatif pour la Mémoire de la Déportation ». Au terme d'un échange prolongé sur le champ d'action d'une telle structure, les intervenants sont tombés d'accord pour l'ouverture immédiate d'une Assemblée Constitutive. Un bureau a été élu à bulletin secret, la Présidence en revenant à M^{me} Viviane Boussier et la Vice-Présidence à M^{me} Caroline Ulemann. Cette structure sera précieuse pour la Fondation, au moment où se posera inévitablement la question d'un relais générationnel.

Et maintenant, nous en arrivons au 3 juin, date du « Comité scientifique » au cours duquel a été présenté un nouveau projet d'aménagements extérieurs du camp résultant d'un concours lancé en 2009, dans la plus totale discrétion. Les options retenues sont les suivantes : « Colonnes de la porte d'entrée du camp et clôture en béton lisse, Pelouse sur les emplacements des baraques. Route du lotissement restant propriété de la commune en l'état » alors que dans un même « Comité scientifique » du 14 novembre 2008 avaient été validés : « le retour des colonnes de granit et le remplacement du macadam par un sol uniforme de couleur claire, mais permettant la circulation de véhicules légers ». La réaction du président fut brutale, et sans concession. Se proposant de quitter la salle, il lui a été concédé un sursis de deux mois avant que ne soit confirmée une décision définitive.

Malgré ces événements, le pèlerinage étant engagé, le président a, comme chaque année, accompagné un groupe de 15 participants au départ de Paris auxquels sont venus se joindre 4 participants autonomes. Le trajet Paris/Flossenbürg et retour s'est effectué avec deux minibus. Le seul petit incident, durant ce voyage, a été la descente malheureuse d'un des véhicules, de Françoise Coutrot, bousculant Marie-Thérèse Fainstein qui tombe en se heurtant la tête sur l'une des portières ouvertes. Bilan, une plaie superficielle sur l'arrière de la tête qui lui a valu quelques points de suture lors d'un court passage à l'hôpital et pour Françoise Coutrot, quelques traces d'hématome sur une jambe. Voulant profiter de la présence de nombreux déportés, à ces Journées Internationales, le président avait demandé en Juin à Simon Wittmann, Landrat, qui préside de vieille date le dîner d'accueil du Vendredi, s'il lui serait possible de prendre la parole devant l'assemblée. Cette demande avait été acceptée sans réserve. Mais au début du dîner, le président a été prévenu qu'il était interdit de micro. Sur ce fait, Simon Wittmann a quitté la salle.

Seul souvenir heureux qui fera date dans ce pèlerinage sera le moment exceptionnel, partagé dans l'après-midi du Samedi (et pour la dernière fois) avec Marie-Thérèse Fainstein et Jacques Grébol à l'écoute de leurs récits inoubliables sur leur vie en déportation.

Le dernier événement notable a été le rendez-vous que nous avons demandé à M. Karl Freller, directeur de la Fondation des Mémoires de Bavière dont dépend Flossenbürg. Cette réunion s'est tenue à Munich le 6 novembre au Parlement Bavarois en présence du Consul Général de France, MM. Emmanuel Cohet, Simon Wittmann, Jörg Skriebeleit, Karl Freller et du président. Rien de concret n'est ressorti de cet entretien. La seule proposition qui nous fut faite, a été de se retrouver à Flossenbürg pour une ultime réunion sur le projet. La date en a été fixée au 7 février 2014.

Nous étions prévenus depuis plusieurs années du projet de rénovation de l'immeuble du 15, rue Richelieu, propriété de la Ville de Paris. Nous savions donc qu'à un moment donné nous aurions à libérer les lieux. A la rentrée de

Septembre, nous avons été informés de l'ouverture du chantier au début de 2014. Il nous fallait donc organiser notre déménagement d'ici fin Décembre 2013. Une courte recherche d'hébergement nous a permis de constater que nous n'étions pas en mesure de supporter une charge de loyer à l'échelle des niveaux parisiens. Les bonnes relations du président avec Yves Lescure, Directeur Général de la Fondation de la Déportation, ont sensiblement facilité la solution, puisqu'il nous a été attribué gracieusement un bureau au troisième étage de l'immeuble du 30, Bd des Invalides, avec des volumes de rangement qui nous permettent de loger ce que nous avons transféré de la rue Richelieu. Nos réunions de Conseil d'Administration auront lieu au premier étage dans l'une ou l'autre des deux salles prévues à cet effet. Nous sommes très reconnaissants à Madame la Présidente Marie-José Chombart de Lauwe, d'avoir accueilli favorablement cette solution. Que tous les participants à cette opération de déménagement qui furent nombreux et d'un grand dévouement soient vivement remerciés.

Vous noterez également que nous avons participé timidement et pour la première fois au salon du livre de Blois qui s'est tenu du 11 au 13 Octobre 2013. Flossenbürg affichait discrètement son identité avec quelques livres sur un stand commun aux deux Fondations mais aussi à plusieurs Associations de Déportés. Nous aurons à reprendre le sujet en conseil d'administration pour décider du renouvellement de l'expérience. Le dernier sujet que nous avons à évoquer concerne notre site internet. Que de dates annoncées de bonne foi et qui n'ont pas été tenues ! Que de difficultés et de mauvaises surprises accumulées ! Le projet était-il trop ambitieux ? Peut-être, mais il sera mené à son terme. Que soient une nouvelle fois très sincèrement remerciés : Odile Delissnyder, Jacques Péquériau, Nadine Goujon, Alain Le Falher et Brigitte Malahel pour le travail accompli.

Cet exposé résume aussi, avec fidélité, nos actions et nos déceptions depuis notre dernière Assemblée. Merci pour votre attention.

Rapport Moral présenté par Michel Clisson

Nous sommes à un moment où la question centrale qui se pose à nos Associations, est celle de savoir comment et par qui sera relayée la mémoire de la Déportation quand les derniers acteurs de cette terrible histoire auront disparu.

Dans cet esprit, la majorité de nos Amicales s'est organisée, le plus souvent autour de la Fondation, pour rassembler et sauvegarder ce qui peut l'être de « la parole des déportés ». C'est une démarche que nous avons entreprise il y a plusieurs dizaines d'années, au cours de nos pèlerinages, enregistrant le témoignage des acteurs, sur le terrain même des douloureux événements qu'ils y ont vécus. Tout cela a été rassemblé sur des cassettes audio que nous avons mises à la disposition des familles. Le site Internet, en cours de construction, enrichi de toutes ces archives, s'inscrit dans la même démarche et devrait être au final un puissant vecteur de la « mémoire » sur l'histoire des Français à Flossenbürg.

Nous avons vocation à poursuivre cette mission, ce qui nous oblige nécessairement à organiser la relève des générations. Ceci m'amène à vous encourager à rechercher dans vos familles celle ou celui qui acceptera de

poursuivre la tâche que vous avez fidèlement accomplie dans notre Association. Plus que jamais nous aurons besoin de « veilleur » pour que soit pérennisée dans sa dimension et sa vérité « l'histoire que nous détenons ».

A ce titre, l'année 2013 laissera derrière elle des traces douloureuses autour d'un « cas d'école » qui ne manquera pas d'avoir une forte incidence sur les rapports que notre Association entretenait avec Flossenbürg et par voie de conséquence, avec l'Allemagne. Il ne me paraît pas utile de reprendre devant vous l'historique de 15 ans d'actions pour faire aboutir les plus élémentaires demandes des Déportés Français. La manière dont elles ont été traitées, mais aussi la manière dont j'ai été traité en tant que représentant des Français est basement inqualifiable. L'Association aura des dispositions à prendre et chacun pourra s'exprimer sur le sujet. Pour ce qui me concerne, le chantier en cause allant être réalisé, j'ai pris la décision irrévocable de ne pas remettre les pieds à Flossenbürg.

Je vous remercie de votre attention.

Présentation des comptes de l'année 2013 par le Trésorier : Denis Meis

Recettes :

Cotisations.....	5 245,00
Dons	3 195,00
Divers.....	340,80
Produits financiers	481,42
Assemblée générale / CA.....	1 467,00
Pèlerinage.....	9 735,00
produits à recevoir	601,91
	21 066,13
Déficit 2013.....	720,23
Total :	21 786,36

Dépenses :

Loyers	2 533,64
Frais postaux.....	703,53
Assurance	158,32
Frais déplacement	4 413,63
Frais bureau	611,41
Téléphone / internet / informatique	2 187,87
traductions	560,00
Message	1 177,00
Assemblée générale	762,80
Pèlerinage.....	8 286,92
Frais financiers.....	201,24
Fleurs.....	200,00
Total :	21 796,36

Trésorerie disponible au 31/12/2013

Livret A LCL	30 895,80
Caisse bureau	3,75
Compte courant LCL	1408,96
Produits à recevoir	601,91
	32 910,42

Rapport du contrôleur aux comptes en date du 13 mars 2014

« J'ai étudié soigneusement les comptes 2013 et je peux certifier qu'ils sont exacts » signé le 13-3-2014 : la Cochetière.

Cérémonie du « Ravivage de la Flamme » à l'Arc de Triomphe le 13 mars 2014



Dépôt d'une urne de cendres à Compiègne-Royallieu en provenance du crématoire de Flossenbürg lors de la cérémonie le 8 mai 2014

Notre association avait conservé l'une des 5 urnes de cendres prélevées en 1948 près du crématoire de Flossenbürg. Le déménagement récent de notre siège rue Richelieu nous a incités à transférer cette urne à titre définitif dans un lieu de Mémoire en rapport avec la Déportation. Après réflexion et contact avec la ville de Compiègne, notre Conseil d'administration a fait le choix

de la Chapelle du camp de Royallieu.

La cérémonie s'est déroulée dans le cadre des célébrations du 8 mai 2014 sous la Présidence du Préfet de l'Oise et du Sénateur-Maire de Compiègne. En l'absence de Michel Clisson, c'est Henry d'Hérouville qui est intervenu au nom de notre Association.

ROYALLIEU, le 8 mai 2014

Dans la chapelle du Camp de ROYALLIEU



Cette urne contient des cendres des morts du Camp de Déportation et de Concentration de FLOSSENBÜRG où ont été exterminés 4 700 Français dont les corps sont passés au four Crématoire.

Elle a été rapportée du Camp, avec trois autres urnes, par les responsables de notre Association au retour en 1948 d'un des premiers pèlerinages que nous faisons

annuellement à Flossenbürg. Ces différentes urnes ont été déposées, l'une en l'église saint Roch à Paris dans la chapelle catholique souvenir de la Déportation, une seconde au Mémorial de la Déportation dans l'île de la Cité à Paris, la troisième scellée dans la stèle du monument funéraire du cimetière du Père Lachaise, inauguré en 1988.

L'Association des Déportés et Kommandos de FLOSSENBÜRG et leurs familles vous remercient, Monsieur le Sénateur Maire, d'avoir accepté de recevoir cette quatrième urne. Elle est pour



nous une « urne sacrée » qui devait avoir sa place dans cette chapelle du Souvenir et de la Mémoire du Camp de ROYALLIEU par où sont passés, de 1942 à 1945, une grande partie des résistants déportés avant leur transfert vers les Camps de la Mort nazis d'Europe.

Général d'HÉROUVILLE



Au Monument aux Morts

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Sénateur Maire,

L'Association des Déportés du camp de Concentration de FLOSSENBÜRG (Haute Bavière proche de la frontière tchécoslovaque) et de ses 95 Kommandos, représentée par quelques uns des membres de leur famille, vous remercie d'avoir accepté de nous recevoir dans ce haut-lieu du Mémorial de l'internement et de la déportation du Camp de ROYALLIEU.

Veillez excuser l'absence de Monsieur Michel CLISSON, Président de l'Association qui, retenu dans son village des Deux-Sèvres, m'a demandé de le remplacer nous assurant que par la pensée il serait parmi nous pour cet hommage officiel.

Cette urne que nous venons de déposer, avec votre autorisation, dans la chapelle marque notre détermination à maintenir la Mémoire des nôtres, morts d'épuisement suite aux souffrances inhumaines physiques et morales de ce Camp d'extermination. Elle contient, comme celle scellée dans le Monument funéraire du Père Lachaise, des cendres de 74 000 morts dont 4 700 français du Camp passés au four crématoire entre 1943 et le 23 avril 1945, date de la libération du Camp.

Comme nous le faisons chaque année au cours de notre pèlerinage au Camp de FLOSSENBÜRG, nous renouvelons aujourd'hui, après soixante-dix ans, l'hommage fidèle rendu à nos morts et l'honneur que nous leur devons pour que leur souvenir et leur mémoire restent intacts. Soumis à d'épouvantables conditions de vie où l'homme était réduit à un matricule, où régnait la haine,

que de gestes, que d'actes, que de marques d'amour ont fleuri dont le souvenir a, pour l'essentiel, disparu dans les flammes du crématoire et que Dieu seul connaît.

Dans ce camp de ROYALLIEU, tous sont passés, tous ont été transférés dans les Camps de la mort, tous ont souffert de la bestialité de leurs kapos tant moralement que physiquement, très peu sont revenus mais par leur courage, leur abnégation, ils ont vaincu leurs bourreaux et la France est restée debout. SOUVENONS – NOUS. « AVANT LA VIE IL Y A L'HONNEUR ».

Merci Monsieur le Sénateur Maire d'avoir conservé ce lieu de Mémoire en le réhabilitant. Vous nous permettez de venir nous recueillir devant ces « murs de verre » où sont gravés plus de 48 000 noms et dans cette chapelle, dédiée au Père Jacques. Là se trouvent réunies maintenant la statuette en bois « le Christ aux Liens », œuvre clandestine d'un déporté inconnu du Kommando d'HERSBRUCK rattaché au Camp et « l'Urne Sacrée » des cendres du four crématoire de FLOSSENBÜRG. Nous, familles de déportés, gardons et transmettons le souvenir de nos maris, pères, mères, frères, sœurs et grands-parents qui ont su par leur souffrance et leur mort donner leur vie pour que « France demeure ».

Jurons de continuer à les honorer et de suivre leur exemple s'il le fallait.

« LES MARTYRS ONT ETE JUSQU'AU BOUT DE LEUR SOUFFRANCE ».

Général d'HEROUVILLE



Aucun Pèlerinage en Juillet 2014

La raison majeure découle directement de l'attitude inadmissible des Autorités Allemandes à l'égard de la représentation Française. Ceci étant, et dans la meilleure

hypothèse, il n'y aurait eu que très peu de participants en 2014.

70^e Anniversaire du Débarquement en Normandie



Ouverture de la cérémonie



Accueil de la reine d'Angleterre



Les vétérans salués par le Président de la République



Présentation chorégraphique



Présentation des acteurs dans le tableau final

Tous les Présidents d'Associations d'anciens déportés ont été invités par la Présidence de la République à participer aux Cérémonies Internationales qui se sont déroulées à Ouistreham le 6 Juin 2014. Des places leur étaient réservées dans le train spécial Paris / Caen ainsi que dans la tribune centrale officielle. Le programme exceptionnel de cette manifestation était, en tous points, remarquable. Après l'accueil particulier de chaque chef d'état, le Président

de la République a manifesté une attention toute particulière aux quinze vétérans survivants de cette héroïque épopée. L'événement historique, traité en trois tableaux successifs à partir des reportages militaires de l'époque, projetés sur un jeu de trois écrans décalés, intégrant en appui des événements principaux, une interprétation chorégraphique de plusieurs centaines d'acteurs, donnait à l'ensemble une forte dimension émotionnelle.

"Résolution" du 14 mars 2014 Les Comités Internationaux réagissant au comportement des autorités Allemandes à Flossenbürg

Alertés par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, les Présidents des Comités internationaux des Camps de concentration se sont réunis à Paris le 14 Mars 2014, pour examiner en commun les dispositions qui ont été arrêtées par les Autorités Allemandes pour les aménagements extérieurs du camp de Flossenbürg. Au terme de cette réflexion partagée, une **Résolution**, suivant le texte repris ci-contre, destiné à être présentée à différents niveaux de l'autorité politique en Allemagne, a été rédigée et signée par l'ensemble des présents. Cette résolution a eu pour premier effet de faire réagir M. Freller, Président de la Fondation des Mémoires de Bavières dans un courrier adressé à Michel Clisson. Les termes de cette lettre nous ont imposé une mise au point. Il vous sera possible d'en prendre connaissance à la suite.

RESOLUTION

adressée aux autorités de Bavière et
à la Fondation des Mémoires Bavarois.

Réunis à Paris, au siège de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, les présidents et autres représentants soussignés des comités internationaux des camps de concentration nazis de Bergen-Belsen, Buchenwald-Dora, Dachau, Flossenbürg, Mauthausen Natzweiler-Struthof, Neuengamme, Ravensbrück et Sachsenhausen :

- expriment leur consternation devant l'évolution du projet de travaux au Mémorial de Flossenbürg et le non-suivi des engagements donnés à la commission chargée de faire valoir les droits de déportés de ce camp de concentration ;
- rejettent les décisions de refuser le retour des seuls vestiges existants de la porte d'entrée et témoignants du passé concentrationnaire de ce lieu, prises par les autorités du Land de Bavière, de la commune de Flossenbürg et de la Fondation des Mémoires Bavarois, dans des conditions très peu transparentes et sans véritable concertation internationale.

Fédération Mondiale de Bergen-Belsen. Francine CHRISTOPHE, Présidente.
Comité International de Buchenwald-Dora et Kommandos. Bertrand HERZ, Président.
Comité International de Dachau. Pieter DIETZ de LOOS, Président.
Comité Consultatif du Mémorial de Dora Elrich Harzungen. Louis GARNIER, Membre.
Amicale Française de Flossenbürg. Michel CLISSON, Président.
Comité International de Mauthausen. Dusan STEPANIC, Président.
Comité International de Neuengamme. Jean-Michel GAUSSOT, Vice-Président.
Amicale Française de Neuengamme. Janine GRASSIN, Présidente.
Comité International de Natzweiler-Struthof. Jean-Marie MULLER, Président.
Comité International de Ravensbrück. Annette CHALUT, Présidente.
Comité International de Sachsenhausen. Roger BORDAGE, Président.

Réaction de MM. FRELLER & SKRIEBELEIT

STIFTUNG
BAYERISCHE GEDENKSTÄTTEN

le directeur

Praterinsel 2 / D-80538 München
Tel. +49 (0)89 / 2186 2195
Fax +49 (0)89 / 2186 2180
direktor@stiftung-gedenkstaetten@stmbw.bayer
www.stiftung-bayerische-gedenkstaetten
www.kz-gedenkstaette-dachau.de
www.gedenkstaette-flossenbuerg.de

M. Michel Clisson
1, rue Jean Moulin
F-79320 Moncoutant
France

Vos références / votre lettre du
22.05.2014

Nos références (prière de les indiquer sur votre réponse)
STBG 5 3075-3 / 16

Date
30 juin 2014

Résolution du 11 mars 2014 (reçue le 22 mai 2014)

Cher Monsieur Clisson,

Nous sommes fortement attristés par le fait que vous ne reconnaissiez pas la décision du conseil consultatif / Fachbeirat du mémorial du camp de concentration de Flossenbürg qui supervise la deuxième phase de construction (consistant entre autres à aménager le site externe du mémorial) et auquel appartiennent à vos côtés et à titre consultatif M. Yves Duriez (Belgique), un autre représentant de la deuxième génération et le survivant du camp de concentration de Flossenbürg, M. Josef Salomonovic (Autriche).

Nous vous informons volontiers une fois de plus sur la procédure et sur les arguments en faveur du maintien des poteaux historiques de l'entrée à l'endroit actuel sur le site du mémorial.

En ce qui concerne l'argumentation thématique:

Les poteaux de l'entrée d'origine font partie du premier mémorial sur le site de l'ancien camp de concentration de Flossenbürg datant de 1947! Les personnes déplacées polonaises (Displaced Persons), parmi lesquelles des détenus survivants du camp de concentration ont sciemment déplacé les poteaux de l'entrée dans la « Vallée de la Mort ». Ils ont ainsi pu éviter que les poteaux soient déplacés ou même détruits après la guerre. De plus, en déplaçant les poteaux, ils ont consciemment constitué un symbole à proximité de l'ancien crématoire et ont réalisé ainsi un des premiers mémoriaux sur le site d'un ancien camp de concentration

Anfahrt Stiftung
Tram 17/19 Maxmonument
U4/U5 Lehel, S-Bahn Isartor

Seite 2 von 4

en Europe. Pour les Polonais – la grande majorité des personnes détenues et martyrisées à Flossenbürg provenait de Pologne – ce lieu du souvenir à l'intérieur du mémorial actuel a toujours revêtu une forte signification émotionnelle, à savoir un lieu pour le souvenir de tout ce qui s'est passé ainsi qu'un lieu qui perpétue l'importance de la commémoration.

En fin de compte, l'expérience provenant du travail réalisé jusqu'à présent dans les mémoriaux en Europe montre qu'il est impossible de revivre et de se représenter l'horreur de chaque camp de concentration et de son large réseau de camps extérieurs! Lors de la session du conseil consultatif / Fachbeirat de 2008, le Dr. Schneider a bien cerné le cœur de la discussion: tenter de reconstruire un site quasiment authentique est une question de génération; les anciens plaideraient en faveur de l'authenticité et les jeunes seraient plutôt contre. À qui s'adresse notre travail de mémoire? Notre but commun est finalement de transmettre aux générations futures, à savoir les jeunes, les messages du souvenir et du « plus jamais ça! ».

En ce qui concerne le processus démocratique de prise de décision :

En tant que membre du conseil consultatif / Fachbeirat, cher Monsieur Clisson, vous avez toujours été impliqué dans les développements de l'aménagement externe. La transparence a toujours été de mise et elle a été assurée par l'envoi à tous les participants des comptes rendus de chaque réunion. L'aménagement de l'extérieur a été un processus pendant lequel les avis divergents des membres du conseil consultatif / Fachbeirat (dont la composition a parfois changé) ont été discutés et des compromis ont chaque fois été trouvés. Certes, au début des discussions visant un réaménagement, il y a eu des avis en faveur d'un déplacement.

La recommandation du conseil consultatif / Fachbeirat du 14.11.2008 a bien entendu été prise en compte dans le concours d'aménagement. Ce concours en vue de l'aménagement était la condition nécessaire pour que la République Fédérale d'Allemagne (« l'administration « Le responsable pour la culture et les médias ») prenne en charge les coûts du réaménagement du site externe à hauteur de 50 %. L'Office national de l'urbanisme compétent a coordonné ce concours avec le mémorial du camp de concentration de Flossenbürg selon les dispositions légales bavaroises. Trois bureaux spécialisés dans l'aménagement des mémoriaux et des lieux de souvenir historiques et renommés au niveau international (Bureau Sinai/Berlin, Bureau Treibhaus/Berlin, Bureau Bertram/Munich) ont été invités. La composition du jury a été également établie en fonction de dispositions légales et donc avec la participation des autorités de l'état et des représentants de la Chambre des architectes: le responsable du Conseil ministériel M. Bauer (Ministère de l'Intérieur, administration centrale en matière

d'urbanisme), le responsable de la direction gouvernementale M. Karg (Ministère de la Culture et de l'Éducation Bavarois), le professeur Brenner (architecte paysagiste de l'Université TU de Munich), l'architecte M. Brückner (Chambre des architectes de Bavière du Nord), le Dr. Sonnenberger (directeur des musées de la ville de Nuremberg), M. Kick (maire de la commune de Flossenbürg), l'architecte Mme Bücherl-Beer (Office national de l'urbanisme à Weiden), le Dr. Skriebeleit (Mémorial de Flossenbürg).

Aucun des bureaux invités à participer n'a suivi, dans son propre projet, la recommandation du conseil consultatif / Fachbeirat consistant à déplacer les poteaux de l'entrée, mais a plutôt mis en évidence l'unité du premier mémorial dans la « Vallée de la mort ». Après un débat intense pour discuter des projets présentés le 10.06.2009, le jury a choisi le projet du Bureau Sinai qui avait déjà la responsabilité du réaménagement très réussi du mémorial de Bergen-Belsen. Le projet du Bureau Sinai a répondu, selon le jury, de la manière la plus convaincante aux exigences fixées dans le cahier des charges en particulier en ce qui concerne l'entrée du site.

Ce projet a été débattu avec le conseil consultatif / Fachbeirat et a été optimisé. Ainsi, on a finalement mis de côté la proposition de mettre des flèches destinées à marquer l'entrée historique qui était préconisée dans le projet d'aménagement d'origine. En introduisant des éléments de granit, le projet ressemble maintenant plus au portail que les détenus devaient traverser à l'époque. La fondation et les concepteurs ont toujours eu pour préoccupation de tenir compte de vos propositions et de vos interventions, cher Monsieur Clisson.

En annexe, vous trouverez quelques documents qui pourront vous donner un aperçu des changements considérables qui ont eu lieu sur place. Pour la première fois, la structure de l'ancien camp se dégage nettement. De cette façon, la commune de Flossenbürg qui compte 1600 habitants est modifiée de manière évidente. Les habitants, le maire et les comités élus de la commune ont considéré de manière critique mais tout à fait positive le processus de réaménagement. Il n'allait pas de soi que les habitants acceptent ce réaménagement global de leur lieu d'habitation et la fondation du Mémorial apprécie ce fait à sa juste valeur.

Nous tenons à insister sur le fait qu'au cours des discussions et de l'adaptation du projet d'aménagement, la position des partisans d'un déplacement des poteaux de l'entrée d'origine ne s'est pas imposée au sein du conseil consultatif / Fachbeirat. Cela ressort des prises de position qu'ont dû rendre tous les membres du conseil consultatif / Fachbeirat. Le résultat a été un vote plus qu'unanime contre le déplacement des poteaux historiques d'entrée de la « Vallée de la Mort » vers le site de l'entrée historique.

Réaction de MM. FRELLER & SKRIEBELEIT (SUITE)

La controverse continuelle autour de l'aménagement du site du mémorial nous touche personnellement et nous fait mal. Nous sommes plus que désolés, qu'après des conversations personnelles avec vous, cher Monsieur Clisson, avec ou sans la présence de représentants du Consulat Général de France, le processus de décision démocratique soit toujours mis en doute et que le compromis ne soit pas accepté. Cela représente aussi pour nous surtout un réel désastre sur le plan humain.

Afin d'exposer nos arguments et de vous présenter le concept du changement très marquant non seulement du site du mémorial, mais aussi de la petite commune de Flossenbürg, nous relançons, par la présente, l'invitation qui vous a déjà été adressée à plusieurs reprises, cher Monsieur Clisson, à l'Amicale française et l'élargissons à tous les signataires de la résolution. Nous aimerions avoir la possibilité de répondre à vos questions et de discuter de ce projet d'aménagement lors d'un entretien. Celui-ci pourrait avoir lieu sur place au mémorial du camp de concentration de Flossenbürg (la fondation du mémorial prendrait en charge les frais de déplacement) ou bien dans un autre endroit, par exemple à Paris.

Nous apprécierions vraiment que vous acceptiez cette invitation et cette main tendue.

En espérant que nous restions en contact et que nous puissions ainsi apporter à notre travail de mémoire le respect mutuel qui convient – aussi et surtout en cas d'avis divergents – nous vous prions de recevoir, Monsieur Clisson, nos salutations distinguées.

Karl Freller, Mdl
Directeur
de la Fondation Mémoriaux de Bavière

Dr. Jörg Skriebeleit
Directeur
du Mémorial de Flossenbürg

Une copie de cette lettre a été envoyée aux signataires de la résolution reçue ainsi qu'aux membres du comité.

REPONSE de Michel Clisson à ce courrier



ASSOCIATION DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DES DISPARUS DU CAMP DE CONCENTRATION DE FLOSSENBÜRG & KOMMANDOS



STIFTUNG BAYERISCHE GEDENKSTÄTTEN
Praterinsel 2

D-80538 MÜNCHEN

Monsieur le Directeur,

Le 25 octobre 2014

En réaction à la « RESOLUTION » signée par les Présidents des Comités Internationaux des dix principaux camps de Concentration nazis, vous m'avez adressé votre argumentation par lettre datée du 30 juin 2014.

Ce courrier a fait l'objet de mes commentaires, d'abord le 4 septembre dernier, face aux Présidents précités, réunis à Paris, puis le 17 septembre, devant les membres de notre Conseil d'Administration. J'ai reçu mandat de ces deux instances, d'avoir à vous répondre.

Ce qui ressort à première lecture de votre exposé, c'est une volonté manifeste de réécrire l'histoire de Flossenbürg, afin qu'elle puisse justifier les options que vous avez prises. Il m'a été facile d'en faire la démonstration, toutes preuves en main, et donc de faire valoir à mes interlocuteurs les « contre-vérités » qui soutiennent votre argumentation. J'en reprends les termes, suivant la chronologie de votre texte.

Le Conseil consultatif : Des 21 séances de ce Conseil entre le 20 novembre 2000 et le 3 juin 2013, je n'ai manqué que celle du 4 décembre 2009 qui s'est vérifiée comme étant l'une des plus importantes de cette longue période. En revenant sur la chronologie de nos relations en cette fin d'année 2009, il apparaît d'une manière flagrante aujourd'hui que vous avez su organiser les choses pour que je ne participe pas à cette réunion.

A l'époque, militant de longue date pour qu'enfin soit matérialisée l'existence du camp d'Hersbruck, je ne pouvais que me réjouir de la mise en place des 10 panneaux sous-verre qui en illustraient l'histoire tragique. Vous m'avez informé de la date d'inauguration de cette installation fixée au 18 novembre 2009 et vous m'avez proposé de prendre la parole au cours de cette cérémonie, ce que j'ai accepté.

Le lendemain, étant à faible distance de Flossenbürg et n'ayant pas encore reçu l'ordre du jour de la réunion du 4 décembre, j'ai tenu à rencontrer J. Skriebeleit, afin qu'il m'en donne le contenu. Je voulais évaluer avec lui s'il m'était indispensable de refaire dans 10 jours, les 2600 km d'un nouveau voyage à Flossenbürg. Au cours de cet entretien, J. Skriebeleit m'a précisé que la discussion porterait essentiellement sur les aménagements du bâtiment de l'ancien « casino SS » et la manière de matérialiser au sol l'implantation des baraques. Le questionnant une nouvelle fois sur le retour « des colonnes de granit » à l'entrée du camp, il m'a répondu n'avoir aucune information nouvelle, mais qu'il n'y avait rien de changé. Nous en sommes donc arrivés à la conclusion que rien ne justifiait véritablement un nouveau déplacement de ma part. En rentrant et par courtoisie, j'ai adressé le 25 novembre 2009 un mot d'excuse pour ma future absence le 4 décembre, en faisant valoir mes échanges avec J. Skriebeleit, portant essentiellement sur le casino... (pièce n°1). Et pourtant, à cette date, mon interlocuteur était totalement impliqué depuis plus d'un an dans l'organisation du concours excluant le retour des colonnes de la porte, il connaissait même le nom du prestataire retenu. Il savait aussi que ce sujet serait abordé à la réunion du 4 décembre 2009 et manifestement il s'est employé à m'en tenir à l'écart, la suite le confirme.

Le processus (dit) démocratique de prise de décision : Il est normal qu'un financement public soit subordonné à certaines règles, ce que j'admets volontiers. Par contre, un processus démocratique imposait que les membres du Conseil Consultatif participent à la rédaction du cahier des charges, ou au minimum qu'ils soient informés du descriptif des travaux demandés aux compétiteurs. A aucun moment, cette approche du sujet n'a eu lieu dans nos réunions précédentes. Alors, vous voudrez bien me dire ce qui vous permet d'écrire dans le compte rendu de la réunion du 4 décembre 2009 (à laquelle je n'ai pas assisté) : *Le cabinet d'architecture Sinai de Berlin a été choisi parmi plusieurs cabinets d'architectures par un jury qui était composé du service des travaux publics, du Mémorial, du COMITE CONSULTATIF, ainsi que d'experts externes.* Pour ma part, je n'ai jamais eu la moindre information sur ce concours et ce jury, avant de recevoir le compte rendu de la réunion précitée. Membre de ce Conseil depuis sa création, ayant été partie prenante à toutes les réunions depuis quatorze ans, vous ayant fait bénéficier de tous les éléments historiques dont disposait l'Association Française, je constate d'une manière flagrante que vous m'avez totalement écarté de ce rendez-vous décisif.

Dans ce même texte, j'ai relevé le commentaire rapporté de W.Karg : *pour l'entrée du camp, il faudra peut-être une réunion extraordinaire, mais explicitement on renvoie à la recommandation de la dernière réunion.* (Réunion du 14/11/2008-? où le retour des colonnes sur leur emplacement d'origine faisait l'unanimité). La suite a démontré que ce n'était qu'une manière d'entretenir l'équivoque. En effet, courant Janvier 2010, par téléphone, à l'occasion d'un échange de vœux, Charles Dekayser, déporté Belge, membre comme moi du Conseil Consultatif, m'a alerté en me disant : « Tu sais pour les colonnes de la porte, ça n'est pas gagné » et il me commente la réunion du 4 décembre 2009 dans des termes bien différents de ceux du compte rendu. Pour avoir une réponse précise sur la situation, j'ai essayé à différentes reprises de joindre Jörg Skriebeleit par téléphone, mais sans résultat. J'ai cru finalement qu'il se refusait à me répondre. Cependant de Paris, le matin du 10 février 2010, jour de notre conseil d'administration, je laisse un message à son secrétariat, lui demandant qu'il me rappelle en urgence à notre siège parisien. J'ai eu enfin la communication dans l'après midi, au cours de notre réunion, pour m'entendre dire de la manière la plus apaisante que je pouvais rassurer les membres de notre conseil, aucune décision n'étant prise. Le lendemain, j'adresse un mail à Jörg Skriebeleit, le remerciant de m'avoir permis de rassurer nos administrateurs, tout en le mettant en garde si les dites promesses n'étaient pas respectées. (pièce n°2)

Je cite encore une preuve de la mauvaise foi permanente qui a réglé nos rapports : en découvrant officiellement l'option prise pour une reconstruction des colonnes de la porte d'entrée « en ciment blanc », j'ai demandé à Jörg Skriebeleit si la réutilisation des colonnes en granit avait été précisée dans le descriptif de l'appel d'offre. Sa réponse a été enfin sans équivoque : « cette hypothèse a été écartée de la consultation ». Ce qui démontre bien, s'il le fallait, que l'on m'a toujours menti.

Je conteste aussi la qualité des deux membres du Conseil Consultatif que vous me citez dans votre courrier pour justifier vos décisions. D'abord Yves Duriez qui n'a aucune référence pour apprécier la situation qui nous oppose. Je soulignerai en premier qu'il n'a participé qu'à la seule réunion du 26 octobre 2012, et qu'à cette occasion, j'ai eu tout loisir de constater que ses connaissances historiques sur le camp étaient bien minces, mais surtout qu'il ignorait totalement les relations difficiles des déportés français avec la commune de Flossenbürg depuis 1945.



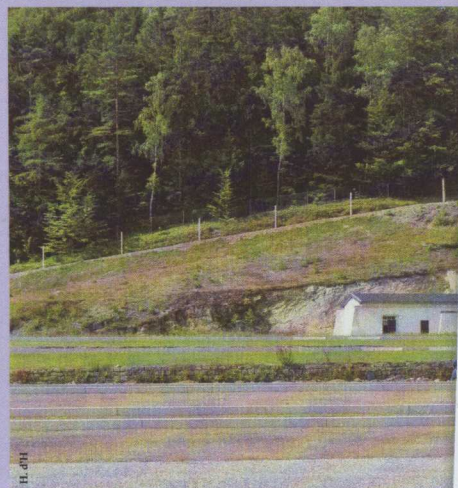
Plusieurs hectares de pelouse,
quelle agréable perspective !
Que reste-t-il
du camp de Flossenbürg ?



REPONSE de Michel Clisson à ce courrier (SUITE)



Fondation d'une des deux colonnes
en béton pour marquer
la porte d'entrée.



Puis-je également prendre au sérieux les signataires de cette correspondance, citant Josef Salomonovic comme survivant du camp. Il y a bien eu un déporté sous ce nom, né le 1er juillet 1888, matricule n°59861, mais il aurait 126 ans aujourd'hui..... Par contre, le Josef Salomonovic que je connais m'a dit avoir habité dans le lotissement du camp. Il m'a avoué qu'il y régnait un climat politique délétère. Je m'abstiendrai de vous donner davantage de précisions sur ce point. Il m'a paru sincère en me disant qu'il était vraiment désolé de la situation.

L'argumentation thématique : « *Les poteaux de l'entrée d'origine font partie du premier Mémorial sur le site de l'ancien camp de concentration de Flossenbürg, datant de 1947....* »

Absolument faux ! Lors de mon premier Pèlerinage à Flossenbürg le 23 Juillet 1953, j'ai pris une photo de la Kommandantur (pièce n°3). On y voit l'une des colonnes de l'entrée, à demi démolie, mais bien en place. En Juin 1966, Madame Leclercq, veuve de Bernard Leclercq, matricule n° 20884, membre à l'époque de notre conseil d'administration, remettait à la Présidente de notre association le compte rendu de ses entretiens du 16 juin 1966 à Munich avec Mr Jordan, collaborateur de Mr Bauer, en charge de l'entretien des Monuments Historiques. (pièce n° 4) Elle évoque « *les pierres qui servaient sans doute de support à la grille* » et demande « *une plaque indiquant qu'à cet endroit se trouvait l'entrée du camp* ». Ce texte a été diffusé dans notre bulletin « Message » de Mars 1967 (pièce n°5). Au même moment, suivant ses dires, le crématore disparaissait sous une importante végétation.

Alors prétendre aujourd'hui qu'en 1947, cette opération a : « constitué un symbole à proximité de l'ancien crématore, et réalisé ainsi l'un des premiers mémoriaux sur le site d'un ancien camp de concentration est UN ENORME MENSONGE ». Ces pierres ont été déplacées et installées près du crématore, vers 1970, c'est-à-dire quand la Commune a décidé l'implantation des constructions industrielles sur la place d'appel.

De plus, quand vous écrivez au profit des Polonais que : « ce lieu du souvenir à l'intérieur du mémorial actuel a toujours revêtu une forte signification émotionnelle », je vous invite à reconsidérer vos propos. Je connais votre capacité à manipuler ces braves gens à qui vous procurez suffisamment de facilités pour qu'ils vous suivent. Faut-il que je vous rappelle le contexte qui m'a valu l'échec du projet de Comité International pour Flossenbürg le 19 juillet 2003, et cela malgré un accord individuel et signé de chaque président de tous les pays concernés (pièces à votre disposition). Dans tous les cas, il est utile que je vous précise aussi qu'en 2003, lors de ma démarche auprès de la Ministre Monika Hohlmeier pour le retour des colonnes à leur emplacement d'origine, j'avais l'appui total de l'Association Polonaise comme en témoigne la lettre du 25 avril 2003, signée par le Président Wlademar Szatanowski. (pièce n° 6)

Quant à votre jugement sur les comportements générationnels, je n'y trouve qu'une somme de réflexions incohérentes :

- ma génération n'a pas eu besoin de « supports » pour imaginer l'horreur des camps. Elle a d'abord pleuré ceux qui ne sont pas rentrés, puis côtoyé les survivants squelettiques et entendu leurs témoignages. Très vite, les familles les plus courageuses se sont rendues en Pèlerinage sur les lieux même restés en l'état où leurs proches ont péri.

- aujourd'hui, les générations qui nous suivent, auront le plus grand besoin de trouver à leur juste place des vestiges significatifs qui puisse les aider à imaginer ce que fut l'histoire terrible du lieu. Mais à Flossenbürg, depuis bientôt 70 ans, on s'est toujours employé à faire disparaître ou à reconvertir tout ce qui pouvait l'être. (Bunker, lotissement, Zone industrielle et maintenant maquillage de l'ensemble extérieur).

Au terme de vos aménagements, le périmètre du camp de Flossenbürg ne sera plus qu'un lotissement de 50 pavillons, dans un cadre verdoyant (3 hectares de pelouse) avec 3 bâtiments « en dur » remis en parfait état. Charmant paysage... le scandale n'a pas de limite.

Puis-je encore illustrer vos options préméditées dans ce projet depuis près de quinze ans. Sans en dire mot, mais dans la perspective de cet aménagement en pelouses, vous avez su stocker les centaines de mètres cubes de terre nécessaires à sa mise en œuvre, à partir des terrassements de la place d'appel effectués en l'an 2000. Ce volume de déblais, conservé sur place, a servi de plateforme pour l'installation annuelle du point de restauration durant les Journées Internationales jusqu'en 2013.

Et puisque qu'il se vérifie aujourd'hui que cette lamentable histoire a pris naissance dès l'an 2000 et que nos rapports avec votre administration ont toujours été très décevants sur ce sujet, je ferai seulement référence, pour illustrer mon propos, à quelques pièces très significatives du dossier :

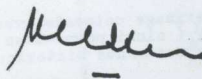
Je lis dans un courrier du 8 Janvier 2003, signé de la Ministre Monika Hohlmeier, après la création de la Fondation des Mémoires Bavares : « *Un des objectifs essentiels du projet de loi avait été de permettre aux groupes de victimes d'avoir un droit de codécision direct dans les instances dirigeantes de la Fondation...* Vous m'avez largement démontré le non-usage que vous saviez en faire.

Plusieurs courriers concernant la revendication des déportés français pour le retour des pierres de l'entrée ont été adressés à la ministre Monika Hohlmeier dont en particulier l'un de Juin 2002 sous la signature des 10 déportés, membres de notre Conseil d'administration, l'autre en Juin 2003, adossé à 55 lettres de déportés français, faisant la même démarche à titre individuel. La première lettre ne nous a même pas valu un modeste accusé de réception, quant à la seconde ce n'est que 5 mois plus tard et sur l'intervention du Landrat de Neustadt, qu'une réponse courtoise mais hors sujet, signé de W.Karg, nous est parvenue. Le 3 décembre 2004, à l'occasion d'une visite de Madame Monika Hohlmeier à Flossenbürg, je me suis permis de l'aborder en fin de réunion, toutes pièces en main, à la fois pour lui manifester mes regrets pour le peu de courtoisie de ses services, mais aussi pour lui renouveler la demande unanime des déportés français. Quelque peu déstabilisée par mon intervention, elle m'a dit « ne pas être informée, mais rentrant directement à Munich, elle m'a promis de revoir le sujet dès son arrivée, afin de me donner une réponse immédiate ». L'affaire bien entendu est restée sans suite.

Je terminerai ce texte en vous rapportant un entretien que j'ai eu avec Henri Margraff il y a plus d'une dizaine d'années. Cet ancien déporté Français qui avait rompu avec notre Association dans les années 60 pour n'en avoir pas obtenu la présidence, avait le privilège de parler l'Allemand comme sa langue maternelle. Jörg Skriebeleit a d'ailleurs entretenu des relations très suivies avec lui pendant une longue période. Le rencontrant à Flossenbürg durant les journées internationales de l'époque et sur le ton de celui qui est bien informé, il crut bon d'aborder avec moi le problème de la route et de la porte du camp en me disant : « Je sais que les déportés français tiennent absolument au retour des colonnes de granit et au déplacement de la route. Mais vous perdez votre temps, car vous n'obtiendrez absolument rien, les Sudètes vous le refuseront toujours en représailles de la destruction de leur outil de travail dont ils tiennent les Français comme responsables (Alcatel) ». Au point où nous en sommes, je suis persuadé qu'il disposait déjà à l'époque d'une information fondée qui se vérifie aujourd'hui.

Il me reste à vous exprimer mon sentiment au terme de ce long parcours. Après les très douloureux événements que votre pays m'a imposé de vivre, il m'a fallu faire un très long chemin pour guérir ces plaies profondes. J'ai eu le sentiment d'y être parvenu, aidé par un climat d'amitié et de confiance que je croyais sincère. Mais aujourd'hui, revenant sur ce qui transpire de ces quinze années, je ne puis que juger votre attitude à mon égard comme l'expression la plus méprisante d'une trahison de la confiance que je vous ai accordée.

Dois-je vous proposer une dernière chance dont la pierre symbolique resterait l'objet ? Au point où nous en sommes, je pense que ma démarche n'a plus raison d'être. Dans cette hypothèse, je ne vous épargnerai pas une campagne de presse très soutenue au plan International par nos différentes Associations sur le scandale de Flossenbürg. Ce sera une bien triste manière de marquer le 70° Anniversaire de la libération du camp. Il vous reste donc très peu de temps pour conclure.



L'implantation de la route desservant le lotissement ne sera pas déplacée ni aménagée.

Justificatifs accompagnant ce courrier de M. Clisson

FLOSSENBURG
KL. NN
ET KOMMANDOS

1

A Messieurs et Mesdames de
la Commission Scientifique
du Camp de Flossenbürg

Paris, le 25 novembre 2009

Il ne me sera pas possible, pour la première fois, de participer à la réunion de votre commission le 4 décembre prochain à Flossenbürg et je le regrette vivement.

Cependant, j'ai passé plusieurs jours à Flossenbürg la semaine dernière, ce qui m'a permis de participer à l'inauguration des panneaux d'informations qui ont été installés à Hersbruck sur le terrain de l'ancien camp.

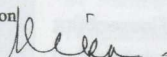
Par ailleurs, Jörg SKRIBELEIT m'a présenté les projets dont vous aurez à débattre concernant le «Casino» et les aménagements des espaces extérieurs dans le périmètre de la zone qui sera aménagée pour les visiteurs.

Je n'ai aucune observation à formuler sur ce dossier et je félicite les architectes pour leur travail.

Je serai très heureux de recevoir le compte rendu de vos travaux dans les meilleurs délais.

J'adresse à l'ensemble du groupe mes meilleures salutations. *très cordiales*

Michel Clisson



De : "cm.clisson" <cm.clisson@wanadoo.fr>
À : "Jörg Skribeleit" <JSkribeleit@gedenkstaette-flossenbuerg.de>
Envoyé : jeudi 11 février 2010 17:00
Objet : Ton appel téléphonique

2

Cher Jörg,
Il est heureux que ton appel téléphonique d'hier me soit parvenu avant la fin de notre conseil d'administration. Il m'a permis de rassurer les déportés présents sur le sujet ô combien symbolique des piliers de la porte du camp. Je tiens encore à te remercier, car après avoir lu à l'assemblée, le compte rendu de la réunion du 4 décembre à Flossenbürg, j'ai eu des commentaires très sévères en particulier sur les propos tenus par Uwe Neumärker. Avec de tels arguments, ce Monsieur n'a pas sa place dans notre comité scientifique. On m'a également déclaré que "ceux qui avaient su déplacer les blocs de granite pour construire une usine sur la place d'appel doivent pouvoir retrouver les mêmes moyens pour remettre ces blocs à leur place d'origine, car ils nous le doivent..."
Tu vois que le sujet est extrêmement sensible et que si, par malheur, une décision négative était finalement confirmée, les relations avec notre Association en seraient gravement affectées. Il faut se souvenir que c'est la principale demande formulée par les déportés français il y a plus de 10 ans. Pour ma part, je te fais confiance et compte sur ton action personnelle comme tu me l'as promis. Je serai attentif à tes commentaires.
Je suis disponible pour engager une action sur le sujet auprès de tous les présidents des associations étrangères des anciens de Flossenbürg, mais seulement si tu me le demandes.
Je reste donc à ta disposition. Nous nous retrouverons à Flossenbürg pour la réunion du 26 mars. Réserve moi un peu de temps pour nous rencontrer la veille (jeudi 25 mars). Merci
Avec toute ma confiance et mon amitié.
Michel



3

Photo prise le 23 juillet 1953

4



COPIE

RELATIONS DES ENTRETIENS DE MADAME LECLERCQ AVEC
LA DIRECTION DES JARDINS A MUNICH LE 16 JUIN 66

Depuis la création du cimetière de Flossenbürg, je regrettais d'année en année, à chacun de mes pèlerinages, qu'aucune indication ne donne aux visiteurs une image exacte de ce qu'était le camp lors de sa libération.

Bien souvent, en entendant des réflexions du genre " l'endroit est vraiment fort beau" ou encore " quel magnifique jardin " qu de fleurs, en somme ce camp n'était pas si mal ", je grinçais des dents.

Il fallait faire quelque chose.

Le hasard a permis qu'en 1965 mon pèlerinage coïncide avec une visite d'inspection du Directeur des Jardins (ainsi nomme-t-on l'administration ayant en charge l'entretien des monuments historiques auxquels sont rattachés les camps).

Monsieur Troeger m'ayant présentée à Monsieur Bauer, j'exposais mes idées et mes désirs à ce dernier qui m'invita à venir à Munich pour examiner ces questions en détail.

Après avoir exposé ce projet lors du Congrès de Mai dernier à Orly, j'ai pris rendez-vous avec Monsieur Bauer pour le 15 juin suivant.

C'est le 16 juin qu'il m'a été possible de rencontrer non Monsieur Bauer empêché à la dernière minute, mais Monsieur Jordan, Ingénieur et Collaborateur de Monsieur Bauer.

Je résume ici les différentes demandes que j'ai formulées :

1°) A l'ancienne entrée du camp, là où il ne reste plus de chaque côté que les pierres qui servaient sans doute de support à la grille, une plaque en trois langues (français, anglais, allemand) indiquant qu'à cet endroit se trouvait l'entrée du camp.

2°) A l'entrée du cimetière et juste en face de l'entrée afin que le premier regard du visiteur soit attiré par ce panneau, placer l'agrandissement de la photo ou plutôt des deux photos du camp. Le dessin qui est disposé à droite de l'entrée comporte quelques erreurs auxquelles il est grand temps de remédier.

3°) Une plaque à l'entrée de la chapelle (en trois langues) indiquant que cette chapelle a été construite après la libération du camp à l'aide de blocs extraits de la carrière par les déportés lors de leur emprisonnement et des pierres provenant des miradors détruits. Ceci détrompera ainsi certains visiteurs qui s'imaginent que la chapelle existait durant la présence des déportés et, puisque deux bornes ont été retrouvées cette année par Monsieur Lachaud, peut-être pourrait-on les placer de chaque côté de l'entrée de la chapelle.

4°) Faire dégager le crématoire de toute la végétation qui peu à peu l'étouffe et le dérobe aux regards depuis la chapelle.

5°) Rédiger une brochure (en trois langues) relatant les faits principaux du camp depuis sa création et des cartes postales.

J'avais apporté notre brochure " Flossenbürg " ainsi qu'une brochure en allemand sur le camp de Bergen-Belgen - Monsieur Jordan connaît parfaitement la publication de Bergen-elsen car il a participé à son élaboration.

Par contre, j'ai appris de Monsieur Jordan que l'Administration à laquelle il appartient possède peu de documents sur Flossenbürg et pratiquement aucune photo, sauf une dont il m'avait apporté un exemplaire et qui est une reproduction d'un plus petit format, alors qu'il reste deux photos, celles que nous possédons tous.

Il faudrait donc que l'Association réunisse toutes les photos prises lors de la libération du camp et de ses kommandos et, après un choix de ce que nous souhaiterions voir figurer dans la brochure, les expédier à Munich avec le maximum de renseignements que nous pourrions réunir sur le camp.

Je peux personnellement me charger de faire traduire cette brochure en anglais et en allemand.

Mon premier contact aurait dû être pris dès mon retour de Munich. L'approche des vacances n'a pas permis de le faire, mais si ce projet reçoit l'approbation générale, il serait grand temps de reprendre contact avec Monsieur Jordan. Pour faciliter les choses et éviter une perte de temps, je suis à la disposition de l'Association pour établir la traduction de la correspondance en allemand.

6

P
**POLSKI ZWIĄZEK BYŁYCH WIĘZNIÓW POLITYCZNYCH
HITLEROWSKICH WIĘZIEŃ I OBOZÓW KONCENTRACYJNYCH**

KOŁO FLOSSENBURG

ul. Zwycięzców 43 m 28
03-937 Warszawa

L. dz.
F/2003/4

Warszawa, dnia 25.IV.
2003

Frau Staatsministerin
Monika HOHLMEIER
Bayerische Staatsministerin
für Unterricht und Kultus
Salvatorstrasse 2
D- 80333 MÜNCHEN

Jesteśmy byliśmy więźniami obozu koncentracyjnego Flossenbürg, zorganizowanymi w Kole liczącym jeszcze obecnie 160 osób, wchodzącego w skład Polskiego Związku byłych Więźniów Politycznych Hitlerowskich Więzień i Obozów Koncentracyjnych.

Od kilku lat, nasza delegacja bierze udział w spotkaniach organizowanych w lipcu każdego roku na terenie byłego obozu. Co roku na spotkania z młodzieżą niemiecką przyjeżdża również do Flossenbürga grupa młodzieży polskiej. Z zadowoleniem przyjęliśmy fakt ustawowego powołania Fundacji - Bawarskie Miejsca Pamięci.

Parlament Krajowy Bawarii w Uchwale określił m.in. że celem Fundacji jest zachowanie i pielęgnowanie miejsc pamięci, jako świadectw zbrodni narodowo-socjalistycznych, jako miejsc pamięci cierpień ofiar oraz jako miejsc wyciągania nauki dla przyszłych pokoleń.

W pełni podziwiamy wnioski i prośbę Francuskiego Stowarzyszenia byłych Więźniów obozu koncentracyjnego Flossenbürg, skierowaną do Pani Minister Moniki Hohlmeier o przyczynienie się do:

- przesunięcia drogi oddzielającej komendanturę od placu apelowego a prowadzącej do osiedla wybudowanego na tarasach po byłych barakach obozowych.
- przesunięcia bramy obozu, która stanowi symbol wejścia do kazi.

./.

- 2 -

W pełni zgadzamy się z argumentacją i treścią pisma kolegów z Francuskiego Stowarzyszenia byłych Więźniów obozu Flossenbürg.

Z góry dziękujemy za pozytywne decyzje i uwagę jaką Pani Minister poświęci naszym wnioskom byłych więźniów Obozu Koncentracyjnego FLOSSENBURG

Z wyrazami szacunku

Prezes
Zarządu Koła Flossenbürg

Waldemar Szatanowski

adduction

Nous sommes des anciens prisonniers du camp de concentration de Flossenbürg, organisés en une association comptant encore 160 membres, faisant partie d'association Polonaise des Anciens Prisonniers Politiques des Prisons Hitleriennes, et Camps de Concentration.

Depuis plusieurs années nos délégués participent aux rencontres organisées chaque année au mois de Juillet sur les lieux de l'ancien camp, rencontres, auxquelles prennent part également des jeunes Allemands et Polonais. C'est avec satisfaction, que nous avons appris la création officielle de Fondation Bavaroise de Memoire.

En effet, le Parlement Regional de Baviere a défini, entre autres que le but de la Fondation en question est le maintien et l'entretien des lieux de memoire des crimes national-socialistes, lieux de souffrance des victimes, et lieux de reflection pour les generati ms futures.

Nous partageons entierement les suggestions et la demande de l'Association Française des Anciens Prisonniers du Camp de Flossenbürg, adressées a Madame L. Ministre Monika Hohlmeier, afin de :

deplacer la voie, separant la Kommandature de la Place d'Appel, et menant vers le groupe des maisons, construites sur les terrasses, occupées anterieurement par les bureaux de la Camp.

deplacer la porte du Camp, symbole de l'entrée aux lieux de souffrance

Nous approuvons pleinement les arguments et le texte de la lettre de nos amis de l'Association Française des Anciens Prisonniers du Camp de Flossenbürg.

Nous remercions Madame la Ministre de bien vouloir donner une suite positive sur les suggestions formulées par les Anciens Prisonniers du Camp de Concentration Flossenbürg

avec les considerations distinguées

President du Comité de Direction

7

P
**POLSKI ZWIĄZEK BYŁYCH WIĘZNIÓW POLITYCZNYCH
HITLEROWSKICH WIĘZIEŃ I OBOZÓW KONCENTRACYJNYCH**

KOŁO FLOSSENBURG

ul. Zwycięzców 43 m 28
03-937 Warszawa

L. dz.
F/2003/5

Warszawa, dnia 25.IV.2003

Association de Flossenbürg
15, rue de Richelieu
F 75001 PARIS
Prezydent Michel Clisson

W załączeniu przesyłamy pismo skierowane na adres Bawarskiego Ministerstwa Kultury, w sprawie byłego Obozu Koncentracyjnego Flossenbürg.

Kierujemy się Państwa sugestią, aby wszystkie listy razem, tą samą przesyłką pocztową - skierować do Pani Minister Moniki Hohlmeier. Solidaryzujemy się z Państwem i popieramy inicjatywę zmian na terenie byłego Obozu Koncentracyjnego Flossenbürg

Jednocześnie prosimy - wszelką korespondencję w swpach byłego Obozu Koncentracyjnego Flossenbürg - kierować na adres:

Waldemar Szatanowski
ul. Zwycięzców 43 m 28
03-937 WARSZAWA

Przesyłamy pozdrowienia

Prezes
Zarządu Koła Flossenbürg
Waldemar Szatanowski

Warszawa, 25.4.2003

Association Flossenbürg
Monsieur Michel CLISSON

7 040
Veuillez trouver ci-joint la lettre adressée au Ministre de la Culture de Baviere, au sujet de de l'ancien Camp de Concentration Flossenbürg. Nous suivons votre suggestion précisant, que toute correspondance soit adressée sous le même pli au Ministre, Madame Monika HOHLMEIER.

Nous sommes solidaires avec vous et soutenons votre initiative concernant les aménagements a realiser sur les lieux de l'ancien Camp de Concentration Flossenbürg.

Par la même occasion nous vous prions de bien vouloir adresser toute correspondance concernant Camp de Concentration Flossenbürg a l'adresse suivante :

Mr. Waldemar SZATANOWSKI
ul. Zwycieczow 43 m.28
03.937 WARSZAWA - POLOGNE

Veuillez agréer nos nos meilleurs salutations
Waldemar Szatanowski

Le voile du grand oubli

Que deviennent en République fédérale allemande les lieux où se trouvaient les camps de concentration nazis? Un rédacteur de "Résistance Unie" s'est rendu récemment à Flossenbürg.

EN sortant de Neustadt près Weiden par la nationale 15, on trouve le premier poteau indicateur: Flossenbürg: 15 km; un poteau indicateur semblable à tous les autres. Dans Flossenbürg même, rien, pas un poteau, pas une plaque, ne rappelle qu'un des enfers du Troisième Reich, qu'un lieu d'assassinats s'y éleva autrefois, dans lequel 73.696 êtres humains de diverses nationalités trouvèrent une mort atroce. C'est seulement quand on arrive devant la porte de l'ancien camp de concentration que l'on découvre les "lieux du souvenir du camp de concentration de Flossenbürg".

Un grand espace libre, une place où des enfants jouent et courent; une maison, bâtie dans le plus pur "style SS" et déjà délabrée; une maison de rapport, à l'allure de caserne, qui abrita les services de la Kommandantur.

Le camp? Où se trouve le camp? Deux baraques croulantes, un vaste entrepôt de bois; deux bâtiments de pierre, dans lesquels autrefois étaient installées la cuisine du camp et la buanderie, sont occupées aujourd'hui par des ateliers de menuiserie et par les bureaux d'un commerce de bois.

Des "rythmes chauds" qui s'envoient de quelque part se perdent dans

le labyrinthe des entassements de planches. Une scierie grinçe. Celui qui ne le saurait pas, ne pourrait jamais deviner que cet emplacement fut celui de la "Place d'appel", redoutée à juste titre. De jolies maisons sont bâties en terrasse, partant de la "Place d'appel" et allant jusque là-bas en haut, là où, à l'époque, le camp se terminait. Les baraques s'élevaient là où se dressent aujourd'hui les petites villas, abritant chacune sa famille. On ne trouve nulle part un rappel de ce passé: le grand silence, qui a pris ses aises en République fédérale allemande, s'est installé ici.

De jolies maisons neuves

NOTRE camarade Schöttner, lui-même ancien prisonnier de Ravensbrück, nous guide vers les deux baraques croulantes qui restent encore. Nous y découvrons une notification émanant de l'administration municipale de Flossenbürg, en date du 6 mai 1964:

"Objet: Démolition de l'ancienne baraque-prison.

"L'ancienne baraque-prison sera démolie en partie; une partie sera conservée comme "lieu du souvenir" et sera agrandie, conformément à sa nouvelle destination..."

Le reste du camp doit être également démolit; le dernier témoin de la sanglante réalité d'autrefois doit faire place à une pièce de musée bien entretenue. Nous considérons de plus près l'état de désolation des lieux: tout croule, tout est à l'abandon. Deux cellules sont particulièrement intéressantes. Prisonnier de haut rang, l'ancien chef des services hitlériens de renseignements, **Canari**, y fut enfermé (les SS le pendirent peu avant la libération); dans la cellule voisine les nazis essayèrent de faire céder le général soviétique **Karbyschew**: par tous les moyens on voulait l'obliger à se mettre au service de la Wehrmacht

hitlérienne. Quand on fut bien certain que ni offres alléchantes, ni tortures ne pouvaient ébranler sa fermeté, Karbyschew fut "transféré" à Mauthausen, où les nazis lui préparèrent une mort terrible: il fut frigorifié vivant.

Rien, pas un mot, pas un signe, ne rappelle les souffrances indicibles que causèrent en ces lieux les bourreaux assassins, de 1937 à 1945. On va démolir, déblayer, aplanir. Laissons surgir de ce terrain de jolies maisons neuves!

Nous ne sommes pas contre les jolies maisons, mais nous nous refusons à les voir construire justement sur ce sol imprégné de sang. Il y a assez de place autour du territoire de l'ancien camp pour les nouvelles constructions.

"Mais, objecte un aimable monsieur, les lieux du souvenir se trouvent déjà là-derrrière. Voyez donc comme ils sont bien entretenus, voyez les nombreuses fleurs".

Les "lieux du souvenir" sont bien entretenus, le jardinier fait tout ce qu'il peut. Un cimetière, avec ses tombes, est un lieu de piété. On lit des nombres: quatre mille morts inconnus, on dépose quelques fleurs, une couronne, et on s'en va. Que reste-t-il en mémoire? Rien, ou presque.

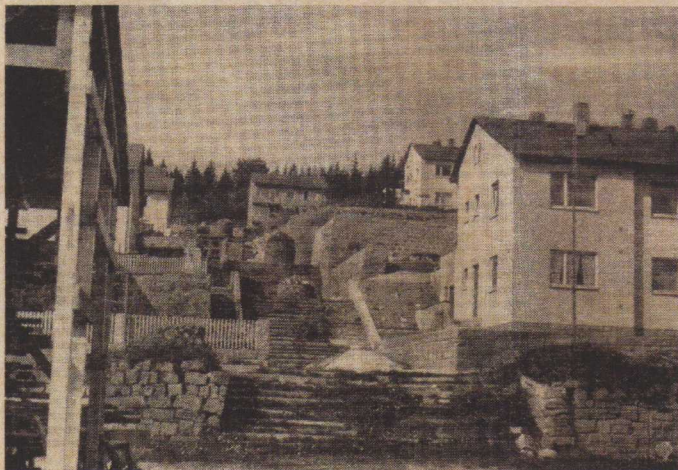
Par contre, celui qui a – et ceci vaut particulièrement pour les jeunes – même une seule fois, visité un ancien camp demeuré en grande partie intact, peut au moins garder une idée des conditions dans lesquelles des êtres humains y étaient tenus prisonniers. On a vu, le souvenir s'est imprégné, tandis que de simples stèles, seules, s'oublient rapidement.

Les bourreaux sont devenus vieux!

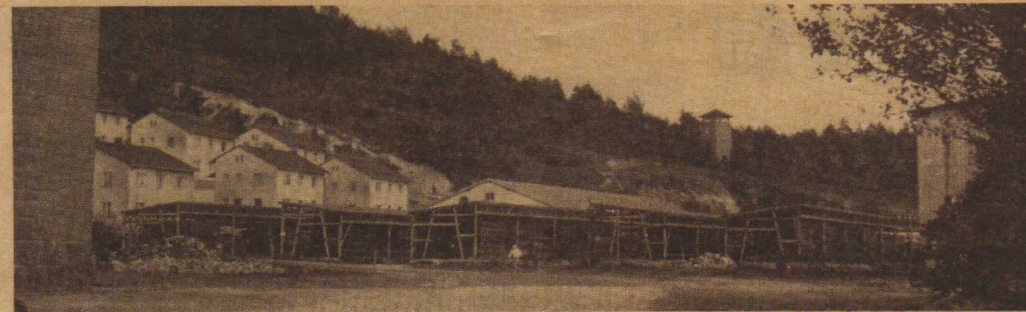
IL y a quelques semaines, Flossenbürg fut, pour quelques jours, rappelé au souvenir de quelques personnes: l'ancien chef de la "section politique" du camp, le SS-Hauptsturmführer **Wilhelm Fassbinder**, traduit en justice, devait comparaître devant ses juges à Weiden, à vingt-deux kilomètres du camp. Il est accusé de complicité d'assassinat dans 230 cas au moins. Suivant les constatations du parquet, il aurait aidé, au printemps 1942, au choix de deux cent trente prisonniers, incapables de travailler, et qui furent "mûts" au camp d'extermination de Bernbourg pour y être assassinés.

Mais, le chef SS de Flossenbürg ne parut pas devant les juges: le procès "dut" être remis à une date indéterminée, "en raison de l'état de santé" de l'accusé. Et puis, d'ailleurs, ainsi qu'on l'annonça, le brave homme, "étant donné son âge", n'est plus en état de supporter et de suivre un procès. Il compte 72 ans.

Les bourreaux sont devenus vieux, laissons-les en repos! On s'est accordé vingt ans pour les retrouver, et maintenant, ils ne peuvent plus supporter les fatigues d'un procès criminel! On



A la place des baraques du camp, des maisons d'habitations.



Sur l'emplacement de l'ancienne "Appellplatz", un dépôt de bois.

pourrait vraiment s'attendrir: Ils portaient encore hier des bottes reluisantes, on les trouve aujourd'hui en pantoufles. Les assassins sont en retraite!

Pourtant, comment les choses se passaient-elles, autrefois, au temps où ils portaient les bottes reluisantes? N'y avait-il pas de vieux prisonniers? L'un d'entre eux fut-il une fois traité avec ménagements, à Flossenbürg ou dans les autres enfers concentrationnaires, parce qu'il était "âgé et malade"? Contre la maladie et l'âge, les bourreaux SS, dont les cheveux ont blanchi depuis, avaient des moyens éprouvés: les chambres à gaz, la balle dans la nuque, l'injection de phénol.

Le slogan majeur des SS, rappelé jour après jour aux prisonniers de Flossenbürg, disait: "Travailler et crever de faim jusqu'à ce qu'on tombe. Tout homme qui se refuse à travailler ou qui n'en est plus capable sera fusillé."

On ne connaissait point de pardon, on ne se laissait entraîner à aucune sentimentalité. Seul régnait l'esprit de suite, inébranlable et sanglant, du national-socialisme. Qu'on ait vingt ans ou soixante-dix, qu'on ait les cheveux bouclés ou que les ans les aient blanchis, il n'y avait aucune différence. Faisons le bilan de Flossenbürg: 26.430 citoyens soviétiques, 17.546 Polonais, 5964 Allemands, 4771 Français,

3784 Tchécoslovaques, 3413 Italiens, 2480 Lithuaniens, 2140 Yougoslaves, 1693 Belges, 1162 Hollandais, 672 Hongrois, 450 Grecs, 20 Danois, 14 Norvégiens, 14 Espagnols, 9 Anglais, 2 Américains et 3132 Juifs de diverses nationalités y ont trouvé la mort.

On étend sur eux aussi, en République fédérale allemande, le voile du grand oubli. Leurs cris sont couverts par de la musique de Jazz et par des grincements de scie; de jolies maisons valent le témoignage muet de l'horreur. Flossenbürg n'est pas digne d'une indication, le poteau indicateur habituel ne doit pas découvrir la honte et l'horreur du passé...

O. W.

LE VOILE DU GRAND OUBLI

Article publié en 1963

Démolition de l'ancienne baraque-prison en partie; une partie sera conservée comme "lieu du souvenir agrandie, conformément à sa destination..."

du camp doit être é...
li; le dernier témoin é...
réalité d'autrefois a...
à une pièce de mu...
nue. Nous considérons...
tat de désolation des lie...
tout est à l'abanda...
s sont particulièrement...
Prisonnier de haut ran...
des services hitlériens a...
s, **Canari**, y fut enferm...
lirent peu avant la libé...
de faire voisine les na...
Karbyschew: par tous...
voulait l'obliger à se...
ce de la Wehrmacht



Fleurissement de la dalle française en 2014

Yvonne ABBAS promue au grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur



Nous avons été très heureux d'apprendre qu'Yvonne ABBAS, née le 29 avril 1922 et qui habite La Madeleine (Nord) a été promue au grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur. Cette haute distinction lui a été remise le 18 septembre 2014. Engagée avec son mari, Florent Debels dans les rangs de la Résistance, faisant

fonction d'agent de liaison au sein des FTPF, elle distribue des tracts et cache des armes. Elle est arrêtée le 29 avril 1942 et subit un interrogatoire difficile au Commissariat central de Lille, mais ne lâche aucune information. Incarcérée à la prison de Cuincy, elle est traduite devant la Cour spéciale de Douai et condamnée à deux ans de prison. Elle sera transférée successivement à la centrale de Rennes, à La Petite Roquette à Paris puis au fort de

Romainville d'où elle sera déportée en l'Allemagne le 13 avril 1944. Elle arrive au camp de Ravensbrück le 22 avril 1944 et sera transférée directement le 4 juin 1944 au Kommando de femmes d'Holleischen (Tchéquie) dépendant de Flossenbürg où elle arrive le 6 juin 1944. A l'approche des troupes Américaines, le 3 mai 1945, des partisans Tchèques et Polonais libèrent le Kommando. Le 5 mai 1945, les Américains prennent les détenues en charge jusqu'à leur rapatriement qui s'est étalé sur environ 5 semaines. A son retour en France, Yvonne affronte une autre réalité : son mari Florent a été fusillé après leurs arrestations en Avril 1942 et son frère Achille est mort au combat à Belfort en Octobre 1944. On imagine la somme de courage qu'il a fallu à Yvonne, pour émerger d'une telle douleur. C'est en militante de la mémoire qu'Yvonne a poursuivi son action depuis son retour, « sans haine ni oubli ». Nous ne pouvons donc que nous réjouir de la marque de reconnaissance, hautement méritée, qui lui est attribuée aujourd'hui et lui présentons avec nos vœux les plus chaleureux; nos félicitations les plus sincères.

Yvonne ABBAS est décédée le 14 décembre 2014.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Place Jean Menez à Morgat

Morgat. La place Jean-Ménez inaugurée



Boulangier au n°6 du quai Kador à Morgat, Jean Menez (1923-2009) est arrêté le 15 septembre 1943 pour avoir voulu rejoindre les Forces Françaises Libres en Angleterre. Déporté à Buchenwald puis à Flossenbürg et enfin à Hradistko, il sera libéré le 11 mai 1945 par les partisans tchèques et les forces armées russes, alors qu'il se trouvait dans un train qui le conduisait avec quelques centaines de ses compagnons vers les chambres à gaz de Mauthausen. Il sera de retour à Morgat le 26 mai 1945, après 476 jours passés en enfer. Donner le nom de la place située face à la boulangerie où il a exercé son métier, délivrant avec son témoignage un message de paix et de tolérance tant dans sa boulangerie qu'auprès des écoles, constitue une reconnaissance de la commune de Crozon envers cet homme à la stature de héros.

A MORGAT (Finistère), la place Jean MENEZ a été inaugurée. Une plaque a été dévoilée en présence des membres de la famille et des Associations patriotiques

Gilbert COQUEMPO



C'est avec beaucoup de tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Gilbert COQUEMPO de BOULOGNE-sur-Mer. Engagé à 19 ans dans le réseau OCM « Vérité », il est victime d'un agent double et est arrêté par la Gestapo le 5 décembre 1943.

Après un premier interrogatoire sévère, il est incarcéré à la prison de LOOS-les-LILLE où il subit, sans faiblir, de multiples interrogatoires. Passant devant un Conseil de Guerre allemand, le 1^{er} juillet 1944 à LILLE, il est condamné à mort. Classé « NN » (Nacht und Nebel), il est incarcéré successivement dans les prisons de Cologne et d'Ebrach. Il évite l'exécution de sa peine et est interné au camp de FLOSSENBÜRG fin Décembre 1944. Affecté au Kommando de GANACKER le 21 février 1945, il subit de nombreux sévices des Kapos (3 vertèbres gravement atteintes sous les coups). Evacué du Kommando le 27 avril 1945, il réussit à tenir durant une marche de la mort de 5 jours et il est libéré par les Américains le 3 mai 1945. Hospitalisé en urgence, il ne rentre en France qu'à la fin du mois de Mai 1945.

Gilbert était un membre très fidèle de notre Association. Nous tenons à exprimer à son épouse et à ses 5 enfants toute notre sympathie et nos très sincères condoléances.

Décès dont nous avons été informés au cours de l'année 2014 :

- Patrick PIGNON le 7 février 2014 - (fils de déporté)
- Joseph BERTHET le 26 février 2014 - Déporté
- Lucien BENHAIM le 16 mars 2014 - Déporté
- Yvonne BRIDOUX-CHATELAIN le 26 avril 2014 - Déportée
- Jacqueline ALIBERT le 29 juillet 2014 (épouse de Laurent ALIBERT Déporté)
- Monique DELMAIL le 7 décembre 2014 (fille d'Alfred COLLARD décédé à Flossenbürg)
- Yvonne ABBAS le 14 décembre 2014 - Déportée
- Gilbert COQUEMPOT le 21 décembre 2014 - Déporté

Disponibles à l'Association

LIVRES

- **MEMORIAL DU CAMP**
Robert Deneri 30 euros
- **LE KZ DE FLOSSENBÜRG**
P. Heigl 16 euros
- **LA ROUTE DE CHAM**
R. Deneri, F. Perrot 15 euros
- **LA DEPORTATION AU COEUR D'UNE VIE**
L. Poutrain 16 euros
- **MISSION EN THURINGE**
P. Beschet 16 euros
- **UN DES CINQUANTE**
C. Millet 16 euros
- **L'ENFER EXISTE, J'EN REVIENS**
A. Fruytof 16 euros
- **LECON DE TENEBRES**
L. Manson 21 euros
- **JUSQU'AU BOUT DE LA RESISTANCE**
B. Fillaire 30 euros
- **MATRICULE 1861, 40 HEURES DE COMBAT**
D. Epelbaum 18 euros
- **30 000 MORTS**
T. Siegert/P. Volmer 20 euros
- **MICHEL « en ces années là »**
H. Bommelaer 16 euros
- **MA VIE VOUS APPARTIENT**
A. Bézard-Cano 20 euros
- **SIMONE MICHEL-LEVY**
J. Péquériau 20 euros
- **JEAN MENEZ – MEMOIRE DE CAPTIVITE**
D. Moysan 19 euros
- **Dans l'honneur et par la victoire
Les femmes Compagnon de la Libération**
C. Levisse-Touzé - G. Krivopissko - V. Trouplin 20 euros
- **MARCEL LETERTRE**
P. Simon-Leterre 35 euros

- **SORTIE DE NUIT ET DU BROUILLARD - GUY BIELER S.O.E**
J. Bieler 20 euros
- **DITES ADIEU A VOTRE FILS**
G. Coquempot 22 euros
- **COMPIEGNE : le camp de ROYALLIEU**
P. Eudes 5 euros
- **LIVRET FLOSSENBÜRG** 5 euros
- **LIVRET HERSBRUCK** 5 euros
- **RACONTE-MOI LA DEPORTATION**
Collection du Citoyen 5 euros
- **LE SERMENT DE KIRMANN**
H. Margraff 22 euros
- **PAUL D'ORTOLI (Octobre 43 - Avril 45)**
M. Carnoy 12 euros

FILMS VIDÉO, DVD et K7 audio

- **DVD CAMP DE FLOSSENBÜRG**
M. Clisson 23 euros
- **DVD HRADISTKO**
M. Clisson 27 euros
- **DVD inauguration Centre documentation de FLOSSENBÜRG** 27 euros
- **K7 vidéo STRUTHOF** 20 euros
- **12 K7 audio « TEMOIGNAGES DEPORTES »**
Grands Témoins 20 euros
- **MEDAILLE DU CINQUANTENAIRE** 15 euros
- **CARTE POSTALE DU CAMP** 0,50 euros
- **CARTE POSTALE STELE DU PERE LACHAISE** 0,80 euros
- **CARTE POSTALE CHRIST D'HERSBRUCK** 0,50 euros
- **AUTOCOLLANT DU CAMP & Kommandos** 0,50 euros

MESSAGE

Bulletin de l'Association des Déportés et Familles de Disparus du Camp de Concentration de Flossenbürg et Kommandos

ADMINISTRATION

30, Boulevard des Invalides - 75007 PARIS - Tél. 01 42 96 34 22 - flossenbourg.fr@gmail.com
Directeur de publication : Michel CLISSON